CREA’VIENNE 2e édition est ouvert jusqu’au 6 mars

mardi 17 février 2009, par lpe

La seconde édition du concours CREA’VIENNE a été lancée fin janvier. Porté par le par le Centre d’Entreprises et d’Innovation (CEI), il s’adresse aux porteurs de projet ou chefs d’entreprise ressortissants de la Vienne.

Les dossiers sont à déposer jusqu’au 6 mars et 3 catégories sont ouvertes aux candidats :

- services aux entreprises, collectivités et particuliers.
- TIC (Technologies de l’information et de la communication) :
développement informatique, communication et multimédia, formation à distance, logiciels, réseaux, jeux vidéo, animation, graphisme, télécom...
- innovation : développement d’un produit, procédé ou service qui change la dynamique d’un marché donné, où la façon de vivre.

La remise des prix aura lieu le 19 mars, prix qui porteront le nom de PACK ENTREPRENEUR, chaque pack étant composé :

- d’un prix en numéraire de 2000 euros (offert par le Crédit Mutuel)
- un hébergement de 6 mois en pépinière (offert par le CEI)
- un accompagnement-conseil (offert par CER, DCF, MEDEF, SPN)
- un ouvrage sur la création d’entreprise (offert par l’APCE)

Toutes les informations sur www.cei86.com